

En raison de la taille des opérations réalisées par les acteurs du large cap, les entreprises accompagnées (majoritairement des ETI et PME) ont souvent déjà atteint une taille critique leur permettant d'avoir une gouvernance et une stratégie ESG. Certaines sont également soumises à des obligations réglementaires de reporting ou au devoir de vigilance. Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont donc bien intégrés par ces entreprises.

ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

70%

ont abordé la RSE au moins une fois en 2017 en conseil de surveillance/ d'administration.



Adresser les enjeux ESG à l'occasion des instances de surveillance est devenu une nécessité pour s'assurer que le plan d'action est bien accepté par les instances de direction et qu'il y a un alignement entre les sociétés de gestion et les dirigeants des entreprises accompagnées. Cette tendance devrait continuer d'augmenter pour les acteurs du large cap dans les prochaines années. Autre mécanisme favorisant l'alignement des intérêts des sociétés de gestion et celles en portefeuille, le partage de la valeur est pratiqué par 63 % des répondants.

63%

ont réalisé un bilan de gaz à effet de serre ou une empreinte environnementale au cours des quatre dernières années.



Le segment large cap est plus à même d'être soumis aux réglementations (Article 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte) et a donc pris des dispositions en 2016 et 2017 pour calculer l'empreinte carbone des entreprises en portefeuille. Par ailleurs, 57 % de ces entreprises ont formalisé une démarche environnementale. Ce taux peut être considéré comme bon mais peut encore être amélioré afin que le bilan de gaz à effet de serre s'inscrive dans une approche plus globale.

62%

ont formalisé une démarche RSE au sein de la chaîne de valeur.



La mise en application de la loi sur le devoir de Vigilance a entraîné un effet de cascade chez les fournisseurs des distributeurs et producteurs concernés par le périmètre de cette législation. De nombreux standards et outils de suivi sont à la disposition de ces sociétés pour mieux contrôler leur chaîne d'approvisionnement. Cela devrait donc encore progresser dans les années à venir avec une réglementation au niveau européen et des attentes accrues des consommateurs finaux en termes de transparence.